



Universités & Territoires

n°129

15/02/2019

Sommaire

- **Page 3/4 :** Le logement des étudiants dans la métropole lilloise ●
- **Page 5 :** labellisation des Observatoires territoriaux du logement étudiant
- **Page 6/7 :** Du bois massif et de la géothermie pour le campus de Trondheim
- **Page 8/9 :** A Vaulx-en-Velin, un partenariat dynamique entre l'Afev et l'ENTPE
- **Page 10 :** 20 propositions de l'AIREs
- **Page 11/12 :** Guide de valorisation du patrimoine universitaire
- **Page 13 :** ARPEJ a 30 ans !
- **Page 14/15 :** Les international erasmus games
- **Page 16/17 :** La restauration du CROUS en Lorraine
- **Page 18/19 :** Bien-être étudiant : entre maternage et accompagnement
- **Page 20 :** Nouveaux locaux pour le Centre de Soins Universitaire de Montpellier
- **Page 21/22 :** Inauguration de l'AGORAé de Troyes
- **Page 23 :** « L'étudiant au cœur de nos préoccupations »
- **Page 24 :** En bref



éditorial

Booster la vie étudiante



Par Nicolas Delesque
Directeur de la rédaction

Les enquêtes se suivent et malheureusement se ressemblent. Nos étudiants sont mal dans leurs baskets. Déjà lors des résultats publiés par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) en 2017 à partir de l'enquête condition de vie des étudiants de 2016 et sur un panel de plus de 40 000 répondants, plus de

60% des étudiants se déclaraient victimes d'épuisement. Ils se déclaraient stressés dans la même proportion, et 45% d'entre eux avaient des problèmes récurrents de sommeil !

Mauvaise hygiène de vie et difficultés à se nourrir correctement sont les explications qui viennent à l'esprit en référence à l'image encore véhiculée du public étudiant s'adonnant régulièrement à des sorties festives tout au long de la semaine. Mais quand on regarde de plus près l'ensemble des résultats, on découvre que 30 % d'entre eux se sentent déprimés d'une part et souffrent de solitude et d'isolement d'autre part. On peut alors se demander si la consommation

d'alcool et de stupéfiants ne serait pas une conséquence de ce mal être, plutôt que sa cause.

En prenant un peu de recul par rapport à la situation du public étudiant, on se dit qu'ils doivent, il est vrai, faire face à de nombreux défis. Leur parcours de vie étudiante coïncide aussi avec un premier départ du domicile, de nouveaux réseaux sociaux à créer, de nouvelles modalités d'enseignement, des choix d'orientation à faire, ... et avec des perspectives d'insertion professionnelle toujours aussi vagues.

Mais on peut aussi se demander si la course – largement entretenue par tous les acteurs – à l'établissement le plus

prestigieux, à la filière la plus sélective, au diplôme le plus reconnu – sur quels critères ? – que nous observons tous les ans sitôt les résultats du bac connus n'a pas aussi un effet sur l'état psychologique des étudiants d'aujourd'hui.

Il serait plus que temps aujourd'hui de faire en sorte que la bienveillance redevienne une caractéristique de notre système d'enseignement supérieur, avec une réelle attention portée à cette vie étudiante au delà de la simple – et utile – action sociale. Comment faciliter l'intégration des nouveaux, comment développer la coopération entre pairs, comment rendre tous les étudiants acteurs de leur orientation et de leur enseignement, comment associer le plus

grand nombre à la vie de leur université... constituent autant de questions que la vie étudiante devrait chercher à résoudre. L'apprentissage et la formation n'en seraient que plus efficaces pour des étudiants qui retrouveraient le plaisir et la motivation pour les études. La vie étudiante ne doit pas être pensée uniquement comme une succession d'actions pour animer « le campus », un empilement de services pas toujours opportuns, mais comme l'image que va renvoyer la communauté universitaire de son établissement. Dans les politiques internationales de classement des établissements certains l'ont largement intégré... et d'autres pas encore ! ■



Colloque organisé par l'AVUF et Nîmes Métropole le jeudi 28 mars à Nîmes, dans le cadre des entretiens de Nîmes-Alès Science et action publique locale : Comment l'Enseignement Supérieur et la Recherche peuvent-ils nourrir l'innovation dans les collectivités territoriales ?

Les compétences exercées par les collectivités locales et territoriales font face à des enjeux de plus en plus complexes (inflation des normes, défiance des usagers, etc.) et à des défis sociétaux (vieillesse de la population, réchauffement climatique, tensions communautaires, croissance des déchets, évolution du rapport démocratique au risque, etc.) qui nécessitent autant d'innovation dans l'action publique que dans les activités économiques.

Par ailleurs, les collectivités soutiennent de plus en plus les établissements d'enseignement supérieur et de recherche établis sur leur territoire, motivées essentiellement par l'espérance de croissance économique et d'attractivité. Mais elles peinent parfois à démontrer la réalité de retombées concrètes pour le développement local. L'administration de la preuve de l'utilité de tels investissements prend, pour ces collectivités, un sens particulier en période de tensions budgétaires.

Pourtant, l'enseignement supérieur et la recherche regorgent d'extraordinaires gisements pour l'innovation territoriale et en particulier pour l'exercice des compétences des intercommunalités, qu'il s'agisse de l'aménagement urbain, des transports, de la gestion des sols, des fluides et des réseaux, ou plus largement des questions sociales et du vivre ensemble.

Le colloque doit permettre l'échange d'expériences et de bonnes pratiques de collaboration collectivités / enseignement supérieur et recherche, à partir de la présentation d'exemples concrets de recherche partenariale, de doctorants en conventions Cifre, de stages tutorés, ou autres études-actions engagées par des communautés d'agglomérations ou métropoles adhérentes à l'AVUF.

Public cible : Ouvert aux élus, techniciens des collectivités locales, enseignants, étudiants et chercheurs.

Info+ <http://www.colloques-avuf.com>

Inscription : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScM_srRg8u66j-2f9vTmxSkzjR345f0tC4bP_a7f_XTsA0phA/viewform



Le logement des étudiants dans la métropole lilloise

L'agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a actualisé l'état de la connaissance sur le logement des étudiants dans la métropole lilloise, sur la base notamment des données de l'Ores, du Crous, de l'Insee et d'entretiens avec divers acteurs. L'ensemble des segments du marché de logements a été appréhendé.

Le logement des étudiants, facteur d'attractivité et de développement d'une métropole universitaire

La métropole lilloise est un pôle universitaire majeur qui accueille au sein de son tissu dense d'établissements près de 115 000 étudiants. Le logement des étudiants constitue quant à lui, tant pour les établissements que pour les villes et la métropole, un enjeu d'image et d'attractivité dans un contexte de concurrence et de spécialisation. C'est également pour les territoires un enjeu d'aménagement qui pose la question de la place des étudiants dans la ville. Enfin, le logement participe à la démocratisation de l'enseignement dans sa capacité à accueillir la diversité de la population étudiante.

Une demande en logements en croissance et en mutation

Les évolutions démographiques, la poursuite de la démocratisation de l'enseignement supérieur et les stratégies des grands pôles d'enseignement (notamment en faveur des étudiants étrangers) provoquent une croissance des effectifs étudiants sur le territoire métropolitain. Le volume des étudiants boursiers de l'académie de Lille, équivalent à celui de l'académie de Paris, soit plus de 53 000 étudiants, pose spécifiquement un enjeu d'égalité d'accès au logement et aux aménagements de la ville. De plus, la fragmentation des cursus (semestrialisation, séjours à l'étranger, stages...) induit une plus grande volatilité des étudiants et un besoin accru en offres de logements de courts séjours.

Un parc locatif privé fortement mobilisé par les étudiants

Le parc privé diffus reste le principal segment de logements mobilisé par les étudiants : 75% des étudiants dé-cohabitants vivent dans le parc locatif privé, soit plus de 31 000 étudiants. Sont ensuite mobilisés le parc dédié (résidences services privées et Crous) et très marginalement le parc social. La mobilisation du parc privé diffus, soit plus de 25 000 logements, entraîne une pression importante sur les logements de petites typologies. Un logement locatif sur cinq est occupé par un étudiant dans la métropole lilloise. Cette proportion monte à un tiers du parc locatif à Lille (56% pour les studios) et à Villeneuve d'Ascq.



La colocation, un mode d'habitat en croissance

À la recherche de logements offrant davantage de confort et de services, les étudiants sont de plus en plus nombreux à se loger en colocation. Un quart des décohabitants opte aujourd'hui pour ce mode de vie. Ils représentent ainsi plus de 10 000 étudiants dans la métropole lilloise.

Un développement du logement dédié porté par le secteur privé

L'offre de logement dédiée, à savoir les résidences étudiantes, s'est fortement développée, (+23% depuis 2008), constituant désormais une offre de près de 17 000 logements. C'est essentiellement l'essor des résidences services privées, (23 résidences inaugurées depuis 2010), soutenu par une fiscalité avantageuse, qui a porté cette croissance. On assiste en parallèle à une stagnation quantitative de l'offre du Crous et à un saut qualitatif en faveur de son parc avec la réhabilitation de plus de 1 800 logements depuis 2010.

Un besoin de construction et de mixité programmatique

La construction d'au moins 2 900 logements Crous serait à viser dans la métropole pour répondre à la demande au regard des critères que fixe à l'échelle nationale le rapport Anciaux (2004). Les

acteurs du logement dédié se tournent vers des projets de plus grande taille, atteignant un seuil minimum d'une centaine de logements, ou vers plus de mixité programmatique leur permettant de répondre à la demande de services, d'espaces partagés et d'animation.

Lille toujours préférée par les étudiants

Lille, centre-ville, reste la commune plébiscitée par les étudiants au sein de la métropole. La tension exercée sur le parc peut se mesurer à la proportion de logements libérés durant la période estivale. Si le Crous connaît une importante libération, signe d'un marché peu tendu,

le parc privé lui, connaît une rétention plus importante, signe d'un marché qui se tend. La forte occupation du parc lillois a poussé les étudiants et les investisseurs à étendre leur zone d'implantation au sein des différents quartiers de Lille mais aussi à leurs abords. Parmi les critères d'implantation privilégiés, la proximité des transports, commerces et loisirs, reste prépondérante. La commune de Roubaix, qui accueille près de 10 000 étudiants, a vu son offre particulièrement étoffée grâce à l'arrivée de 8 résidences.

Un écosystème protéiforme à l'échelle métropolitaine

Le logement des étudiants mobilise un grand nombre d'acteurs publics et privés de nature diverse, des collectivités aux investisseurs, en passant par les gestionnaires de résidences ou de plateformes d'intermédiation. L'action dans le champ du logement des étudiants est complexe, elle exige transversalité et réactivité pour coordonner, orienter les projets et s'adapter à des comportements en forte mutation. Notamment par l'identification d'objectifs de programmation à l'échelle métropolitaine tant en volume qu'en critère d'implantation ou de produit. ■

Télécharger l'étude

https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2018/12/logementEtudiant_web.pdf



Rencontre sur le logement des étudiants. La MEL a organisé le 24 janvier dernier une rencontre autour du logement des étudiants. L'occasion de rassembler l'ensemble des acteurs impliqués. L'Agence y a présenté notamment l'état des connaissances sur ce sujet.

Labellisation des **Observatoires territoriaux du logement étudiant**

Sur les trente territoires ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en février 2018, les membres de la commission de labellisation ont retenu le 30 janvier 2019 cinq territoires pour leur observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE) : Observatoire du logement étudiant d'Amiens métropole, Observatoire du logement étudiant de Brest Métropole, Observatoire du logement étudiant francilien, Observatoire territorial du logement des étudiants de Grand Reims et Ardenne Métropole, et Observatoire territorial du logement des étudiants du Sillon Alpin.



Trois autres territoires seront labellisés en mars 2019 sous réserve d'apporter des informations complémentaires à leur projet. Il s'agit des Observatoires du logement étudiant de Lorraine Nord, d'Aquitaine et de l'Observatoire territorial du Grand-Nancy.

Une seconde vague en mars 2019

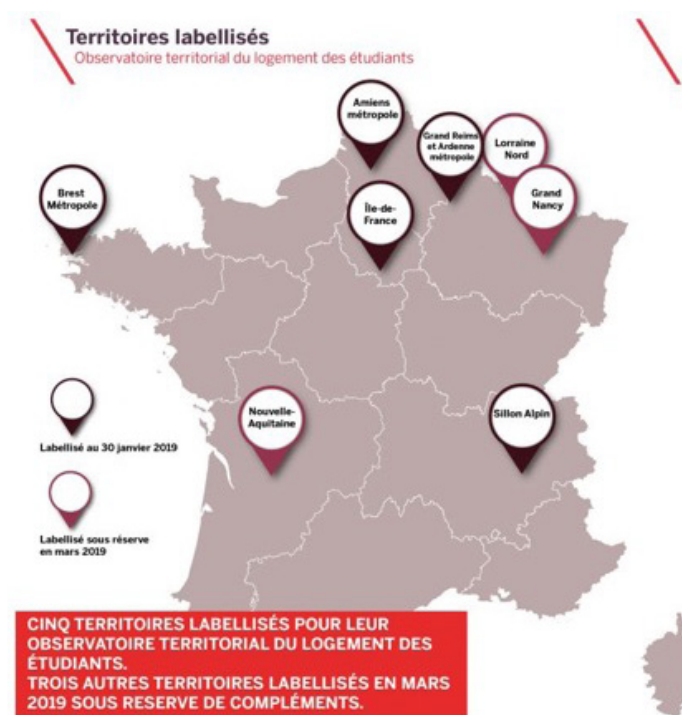
La labellisation est un dispositif donnant-donnant entre les territoires, le réseau collectivités ESR et l'observatoire natio-

nal. Elle permettra aux Observatoires territoriaux d'être identifiés par l'observatoire national du logement des étudiants pour bénéficier des données de ce dernier et des partenariats nationaux et d'accéder à d'autres données locales. De plus, les partenaires nationaux qui mettront en avant les OTLE labellisés en valorisant de différentes façons leurs travaux, permettront à ces derniers de rejoindre une communauté d'échanges et de mutualisation à l'échelle nationale afin de profiter des études et analyses de l'ensemble du réseau ainsi constitué.

Les Observatoires souhaitant disposer du label devront déposer un dossier avant la fin du mois de mars pour être pris en compte lors de cette deuxième vague de labellisation.

Accompagnement des territoires

L'accompagnement des territoires pour la mise en place de leur dispositif d'observation se poursuivra tout au long de l'année 2019 avec un objectif de trente labellisés d'ici la fin de l'année. Par ailleurs, ces Observatoires territoriaux auront vocation à s'inscrire dans la dynamique du plan 60 000 logements pour étudiants lancé par le Gouvernement. Un travail va être engagé pour que les Observatoires (les locaux et le national) s'articulent entre eux sur la base d'un ensemble d'indicateurs communs et d'une mutualisation de base de données des résidences étudiantes. ■





Du bois massif et de la **géothermie** pour le campus de Trondheim

Par Pierre Yves Ollivier, Consultant indépendant pyo@ntymail.com

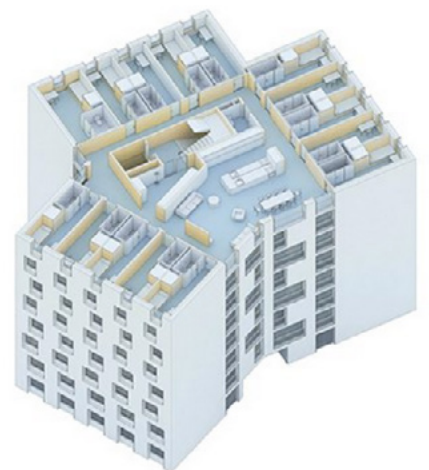
Alors qu'une solution structurelle classique était privilégiée en phase concours (structure acier-béton recouverte de briques), une solution en bois massif l'a emporté par la suite pour des raisons environnementales : l'innovation s'impose !

Avec ses 5 tours de 8 étages en bois lamellé croisé (CLT en anglais, pour Cross Laminated Timber), le cabinet d'architecture norvégien MDH a livré en décembre 2016 à Moholt, en lieu et place d'un ancien parking, 600 nouveaux logements pour les étudiants de l'Université de Sciences et Technologie de Trondheim (NTNU).

L'aménagement intérieur

15 studios sont aménagés par étage, avec à chaque fois en commun : un hall d'entrée, une cuisine, une salle à manger et des toilettes. Seules les salles de bains restent individuelles.

Le rez-de-chaussée de chacune des tours est laissé libre pour des activités



commerciales ou de service public, accessible à tous.

Un projet d'ensemble sur le campus

Plus globalement, ce projet s'inscrit dans un schéma directeur intitulé Moholt 50/50 : 50 ans après la création des premiers logements sur le campus, un concours d'architecture a été lancé pour imaginer les logements des 50 prochaines années. Outre ces tours de logements, le projet inclut donc une crèche pour 171 enfants (dont les parents étudient à l'université), une vaste bibliothèque mais aussi un supermarché et des salles de sport. Tous ces équipements sont reliés entre eux et avec les édifices et cheminements existants par une large rue assurant une porosité avec le quartier environnant et permettant le passage de véhicules. Des

bancs ont été installés dans l'espace public, ainsi que des garages à vélos. Plus anecdotique mais finalement tout aussi important lorsqu'il s'agit de bien vivre sa vie d'étudiant, le village étudiant propose un service de prêts de nombreux équipements, dont des lits de camps, ainsi qu'une salle dédiée pour farter les skis! Quant à la connexion internet au sein des logements, elle se réalise exclusivement via des câbles : aucun Wifi. Le café est en revanche fourni à la Maison des Activités.

Structure, thermique et acoustique

Le sous-sol et le rez-de-chaussée sont réalisés en béton pour des questions à la fois de résistance et d'étanchéité. Les étages supérieurs sont en revanche intégralement réalisés en CLT (Cross-Laminated Timber), y compris les cages d'escaliers et d'ascenseur

: vues en plans, les tours présentent en effet une forme en Y optimale d'un point de vue de la stabilité et des portées raisonnables d'un point de vue de la résistance pour ce matériau. Tout est conçu pour servir au maximum. Les bâtiments sont certifiés Passivhaus (besoins en chauffage < 15 kWh/m²/an. L'isolation thermique est réalisée en laine de roche. La centrale de chauffage fonctionne en géothermie, la chaleur de l'air intérieur et de l'eau déjà utilisée est récupérée et des panneaux solaires thermiques sont installés.

Sur le plan acoustique, une chape flottante est installée à chaque étage pour améliorer l'isolation des bruits aériens et d'impact. ■

Crédits photos Modélisation 3D d'une tour avec coupe au niveau d'un étage (crédit photo : MDH Arkitekter SA)

EN BREF

Hauteur des tours : 28 mètres

Epaisseur des murs/planchers en CLT : 10 cm/14 cm

Epaisseur de laine de roche : 20 cm

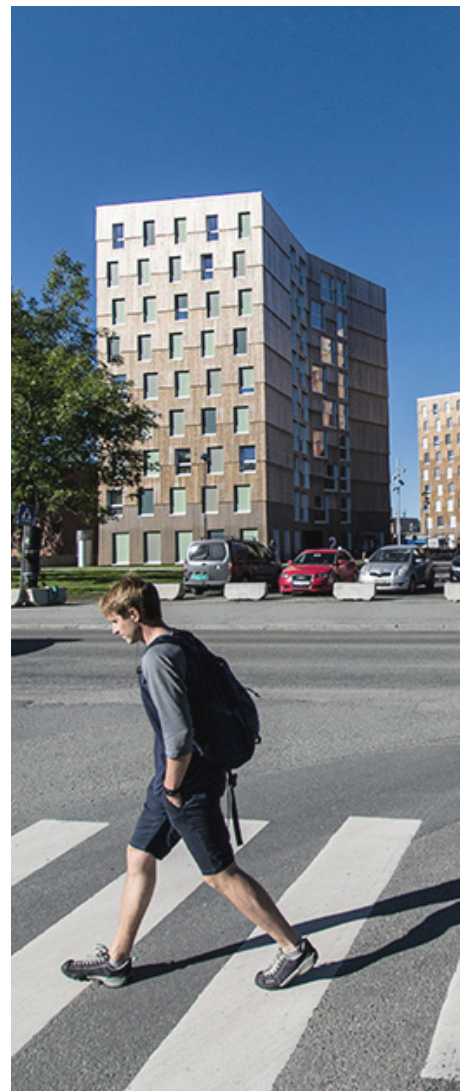
Surface construite : 21.700 m², soit environ 36 m²/étudiant

Maître d'ouvrage : Studensamskipnaden I Trondheim (SiT)

Architecte : MDH Arkitekter AS (Oslo, Norvège)

Ingénieurs Conseil et Réalisation : iTre AS, Høyer Finseth et Rambøll (structure), K.Lund, Brekke og Strand (acoustique), MASU Planning (paysagisme), Vintervoll (électricité)

Construction : Veidekke (contractant général), Stora Enso (fournisseur des éléments CLT), Rockwool (isolation en laine de roche), Raimund Baumgartner (construction bois)





A Vaulx-en-Velin, un partenariat dynamique entre l'Afev et l'ENTPE

Par François Perrin, journaliste indépendant

Le 17 décembre 2018, l'Afev Grand Lyon signait avec l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE), implantée à Vaulx-en-Velin (69), une convention d'une durée de un an renouvelable, afin de « concrétiser la responsabilité sociétale de l'établissement en s'appuyant sur l'engagement citoyen de ses étudiants » (source : www.entpe.fr). Une convention globale, notamment axée sur le développement local des Kolocations à projets solidaires (KAPS), mises en place avec le bailleur social Est Métropole Habitat (EMH).

L'ENTPE, implantée à Vaulx-en-Velin depuis les années 70, forme des ingénieurs appelés à travailler dans tous les domaines liés au territoire (de l'équipement au bâtiment, en passant par le génie civil, les infrastructures et réseaux) comme à son fonctionnement (urbanisme, aménagement, transports, mobilité). Interrogé sur la convention signée avec l'Afev, son directeur, Jean-Baptiste Lesort, parle d'un partenariat « doublement important : d'abord parce que nous favorisons l'engagement étudiant, et par ailleurs parce qu'à travers ce partenariat avec l'Afev, nous

promouvons l'engagement des étudiants sur le territoire de Vaulx-en-Velin, avec les habitants, dans le cadre de colocations solidaires ou d'actions d'animation. » Incarnation de cette double volonté, l'étudiante-ingénieure Nina Fasse s'est d'ailleurs d'ores et déjà engagée dans le projet Kaps de l'Afev, ce qui a donné lieu à un dossier « au titre de l'engagement étudiant » – l'ENTPE ayant pour la première année décidé de recourir au dispositif de l'enseignement supérieur visant à « reconnaître dans le cursus académique un engagement associatif, bénévole. »

Selon Jean-Baptiste Lesort, ses étudiants ont en effet tout à gagner à s'inscrire dans une démarche de bénévolat associatif : « Cela valorise la curiosité, une idée d'engagement auprès des autres, mais aussi la capacité à mener des projets en dehors de sa zone de confort, à travailler avec des populations avec lesquelles on n'est pas forcément familier. Tout ceci permet d'enrichir à la fois leur personnalité et leur "professionnalité", telle qu'ils auront à la mettre en œuvre dans le cadre de leur futur métier. »

Une idée également soutenue par Stéphane Gomez, adjoint à la Maire de Vaulx-en-Velin Hélène Geoffroy, délégué à la politique de la ville, à l'urbanisme, aux déplacements urbains, aux grandes écoles et à l'économie, qui estime « qu'il est fondamental que l'ENTPE ne soit pas simplement une belle école, mais une école en relation avec le reste de sa ville d'implantation. » Et ce, à deux

niveaux : « en tant qu'institution, bien sûr, mais aussi à travers ses étudiants, le temps de leur passage sur le campus. » Pour lui, il importe que ces derniers ne se considèrent pas eux-mêmes comme « simplement des étudiants à Vaulx-en-Velin, mais des étudiants DE Vaulx-en-Velin, qui ont vocation à participer à la vie civique, au sens large, de la commune. » Or, poursuit-il, « L'Afev, grâce à son projet Kaps, apporte justement cette liaison, cette mobilisation des jeunes par d'autres jeunes, permet aux étudiants d'investir leur territoire non pas de manière verticale (des jeunes qui sauraient tout et devraient "montrer le chemin" à une population défavorisée) mais en tant qu'habitants citoyens de leur quartier, de leur ville. »

Sylvie Lairé, adjointe de territoire chez Est Métropole Habitat (EMH), connaît aussi très bien l'ENTPE, dont de nombreux étudiants (y compris internationaux) occupent la part vaudoise des 1200 logements dédiés par ce bailleur social aux jeunes sur tout son territoire. Depuis 2012 et le lancement avec l'Afev de Kaps dans les quartiers des Buers puis du Tonkin à Villeurbanne, EMH a aussi renforcé ses liens avec l'association. Dans ce cadre, la signature de la convention, notamment à destination des trois Kaps implantés depuis 2015 sur Vaulx-en-Velin, constitue pour elle aussi une excellente nouvelle : « Les Kaps permettent aux étudiants de participer à la vie des quartiers, de créer des projets et d'aller à la rencontre des habitants, ceci afin que ces derniers puissent participer à la vie de leurs logements, une ambition profondément ancrée chez EMH. » Ainsi, à ce titre, « nous sommes toujours preneurs de projets qui nous aident à animer les résidences, comme ces Kapseurs qui organisent des ateliers, des promenades à vélo », et tout un éventail d'activités susceptibles de fluidifier les relations entre étudiants « de passage » et habitants très implantés.. ■



Livre blanc 20 propositions de l'AIRES

A l'occasion de la troisième édition des Rendez-vous du logement étudiant le 20 novembre 2018 à l'Université Paris-Dauphine, M. Julien DENORMANDIE, ministre délégué auprès de la ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités locales, chargé de la Ville et du Logement, a été interpellé par l'Association Interprofessionnelle des Résidences Étudiants & Services (AIRES) sur la non prise en compte des spécificités des résidences étudiants, notamment en matière de frais de gestion. Le ministre a alors reconnu qu'il s'agissait d'un sujet sur lequel il allait falloir travailler, notamment via un groupe de travail impliquant tous les acteurs concernés. Morceaux et extraits du livre blanc de l'AIRES qui constitue une première contribution à ce groupe de travail.

Dans une première partie, le livre blanc aborde la question de la gestion au quotidien. Il est affirmé que « la Résidence Universitaire n'est pas qu'un simple logement ! »

« Aujourd'hui, la Résidence Universitaire accueille les étudiants qui quittent leur domicile d'origine - dans la grande majorité des cas le domicile parental - pour pouvoir poursuivre un parcours de formation d'enseignement supérieur. Qu'il s'agisse de jeunes étudiants néo-bacheliers rejoignant une nouvelle ville d'étude ou d'étudiants internationaux accédant à un nouvel environnement, chacun d'entre eux doit pouvoir trouver un hébergement. Pas de chambres trop petites, pas de logements inadaptés comme dans le cas des colocations « sauvages », pas de sanitaires défectueux... Et toujours une présence humaine, appréciée des familles comme des étudiants eux-mêmes.

La Résidence Universitaire constitue une forme d'habitat permettant de bien vivre cette nouvelle expérience tout en bénéficiant des conditions optimales pour la réussite des études. »

Spécificités

Le livre blanc insiste particulièrement

sur les spécificités. « Dans le logement conventionné, la règle est de partir du cas général - le logement familial - puis d'essayer par petites touches de l'adapter à l'attente et aux besoins d'un public spécifique. C'est oublier un peu vite que les demandes des jeunes en formation et celles des familles ne se rejoignent que sur très peu de points. Mobilité d'un côté, stabilité de l'autre ; logements « à durée déterminée » contre installation sur le long terme... Entre les étudiants et les familles, c'est la nature même de la fonction d'habiter qui diverge.

La gestion d'une Résidence Universitaire revêt des aspects très particuliers, forts éloignés de la gestion d'ensembles HLM familiaux. Or les Résidences Universitaires, qu'elles soient exploitées par un bailleur, un CROUS ou une association dédiée, sont régies par les mêmes règles du CCH : celles des logements familiaux. »

Contexte

Le livre blanc insiste également sur le contexte. « Tout serait plus simple si les Résidences Universitaires étaient assimilées à des Résidences Sociales (au sens du CCH) et non à des logements sociaux ordinaires, il y aurait le bénéfice de l'APL-foyer et la prise en compte des



locaux collectifs dans les financements PLUS-PLS. Cette idée, évoquée par Marc PREVOT l'inventeur du concept de Résidence Universitaire, n'avait pas été retenue lors du débat sur la Loi ALUR en 2014. Le sujet - véritable hantise de Bercy et du Logement - est tabou car il entraînerait un surcoût APL. Le mode de gestion des Résidences Universitaires est donc impacté par les choix budgétaires des politiques publiques. Ces choix entraînent des incohérences qui génèrent des difficultés aux exploitants de Résidence Universitaire. Il nous semble important de rappeler ce contexte en préambule de nos 20 propositions. »

Pour découvrir les propositions, vous pouvez télécharger le livre blanc et réagir en écrivant à contact@aires.fr. ■

Info+

Pour télécharger le livre blanc
<http://www.aires.fr/wp-content/uploads/2019/02/livre-blanc-aires.pdf>



Guide de valorisation du patrimoine universitaire

Depuis plusieurs années, les établissements publics d'enseignement supérieur souhaitent développer la vie des campus au moyen de la valorisation immobilière. Pour y répondre, le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation s'est attaché, avec les universités, les écoles, les territoires et les partenaires qui œuvrent au développement des campus, à identifier les conditions nécessaires à la réussite de cette démarche de valorisation, indispensable à l'attractivité des sites. Le mercredi 16 janvier 2019, a été organisé un séminaire « Valorisation immobilière, vie de campus et territoire » où les services du Ministère ont présenté un guide méthodologique pour accompagner les établissements publics d'enseignement supérieur dans leurs démarches de valorisation de leur patrimoine aux côtés des territoires. Différents témoignages sont venus illustrer cette thématique, émanant des Crous, de l'AVUF et des établissements déjà engagés dans cette démarche.



Guillaume Decroix sous-Directeur de l'immobilier - Service de la stratégie de la contractualisation, du financement et de l'Immobilier pour la DGESIP - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Pouvez-vous nous expliquer comment ce guide a été élaboré avec quels acteurs ?

Dans le prolongement des orientations du colloque organisé par la CPU en mai 2016 « Campus en mouvement », un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir sur les problématiques de la valorisation. Ce guide méthodologique est le fruit de plusieurs mois de réflexion de ce groupe de travail, qui a réuni l'ensemble des acteurs concernés, chacun ayant apporté ses compétences et son éclairage.

La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle, et plus particulièrement la sous-Direction de l'immobilier, commanditaire de la présente réflexion sur la valorisation immobilière, constitue, dans ce cadre, un partenaire stratégique pour les universités. Elle mène à cet effet des démarches partagées sur l'ensemble des enjeux immobiliers des EPES et met à disposition des outils adaptés, en parfaite cohérence avec les politiques générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation et du Ministère en charge du Domaine de l'État.

La DGESIP a constitué en 2016 un

groupe de travail partenarial autour des enjeux de l'immobilier et plus spécifiquement de la valorisation immobilière, dans le prolongement des orientations tirées du colloque « Campus en mouvement ». Cette réflexion sur les liens entre vie de campus et valorisation immobilière a été portée par le groupe de travail partenarial réunissant différentes associations et représentants du monde universitaire et des collectivités, chacun apportant ses compétences : l'AMUE, l'Association des DGS des établissements d'enseignement supérieur, l'Association des ingénieurs régionaux de l'équipement des rectorats, l'Association des responsables techniques immobiliers de l'enseignement supérieur, l'AVUF, la Caisse des Dépôts, le CNOUS, la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs et la Conférence des Grandes Écoles, la CPU, la Direction des affaires juridiques du ministère, la Direction de l'Immobilier de l'État, l'EPAURIF, Régions de France,... Elle a conduit à la diffusion d'une étude sur les outils juridiques de la valorisation du patrimoine immobilier des EPES, à l'organisation d'un séminaire le 22 juin

2017 sur la valorisation immobilière et, aujourd'hui, à la production de ce guide méthodologique.

Quels sont les autres leviers que compte mettre en œuvre le Ministère pour aider les établissements à évaluer leur potentiel de valorisation ?

Le guide qui a été présenté contribue beaucoup à cette démarche, et notamment, toute la partie relative à la définition des opérations envisageables en lien avec l'évaluation du potentiel de valorisation.

Le vice-président d'Aix-Marseille Université a exposé lors du séminaire comment la démarche peut être menée : ce partage d'expérience, à partir de ce séminaire et du guide, constitue l'une des pièces de la stratégie du Ministère pour accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans leur démarche de valorisation. L'objectif est de sortir d'une logique de frein pour suivre celle de l'investissement, de la production de valeur pour l'établissement, et au-delà, dans une analyse d'inscription des projets de valorisation dans le territoire, pour les territoires. C'est cette logique qui a présidé au séminaire : le lien de l'enseignement supérieur et de la recherche avec les collectivités locales. Nous souhaitons, en tant qu'État stratège, proposer aux acteurs l'articulation de mesures et d'outils pour les accompagner dans les défis à venir : dévolution, transition énergétique, numérique, mais aussi développement des relations avec les collectivités territoriales dans un objectif de maillage économique et territoire. Autant de défis qu'ils doivent relever tout en continuant à assurer leurs missions de diffusion de la connaissance élargies à la formation professionnelle.

Cette ambition de libérer les énergies en lien avec la dynamique des territoires vise notamment à aider les établissements à assumer pleinement leur autonomie, mais aussi à préparer le prochain CPER, ou toute contractualisation de nature comparable entre l'État et les collectivités.

Grâce à l'AMUE, nous allons déployer ce guide pour le rendre accessible à tous,

sous format numérique notamment. Nous allons également former les acteurs, dans le cadre des dispositifs existants, avec nos partenaires, mais aussi chercher à créer d'autres dynamiques. Nous poursuivons notre travail d'accompagnement dans la valorisation d'activités susceptibles de dégager des bénéfices dans le cadre de leurs missions élargies de service public.

Nous cherchons à identifier et mesurer l'impact de mesures incitatives en lien avec les collectivités territoriales en vue de procéder à un maillage territorial tout en permettant aux universités de répondre à leurs besoins immobiliers. Enfin, nous proposons des outils pour aider les établissements à mesurer les investissements créateurs de valeur, et plus particulièrement :

- En mars, un séminaire visera à identifier les moyens financiers pour répondre aux problématiques liées à la gestion des monuments historiques et des architectures remarquables. Là encore il s'agit d'accompagner et d'aider à la valorisation matérielle mais aussi immatérielle de ces monuments, dans une démarche qui participe au rayonnement de la connaissance en permettant aux établissements de prendre en charge de manière optimale et moderne ce patrimoine remarquable. Cette journée offrira l'occasion d'évoquer la question du financement de ce patrimoine considéré parfois comme une charge pour les EPES, mais qui représente aussi un investissement valorisable en tant que marque.

- En juin, une journée sera dédiée à la présentation du nouveau référentiel de l'immobilier de l'enseignement supérieur remis à jour à l'aide de l'EPAURIF, et de la circulaire expertise-labellisation-évaluation socio-économique.

Voyez-vous la valorisation du patrimoine des établissements comme une première étape nécessaire pour de futures dévolutions ou comme une démarche complémentaire ?

Il paraît nécessaire de ne pas lier ces enjeux, même si valoriser est plus aisé pour un établissement dévolu dans le dialogue qu'il peut mener avec les acteurs du territoire dans lequel il s'inscrit.

Des actions de valorisation peuvent être déployées sans dévolution.

La loi LRU a donné en 2007 l'autonomie aux universités par le passage aux responsabilités et compétences élargies et en permettant aussi à celles qui le souhaitaient de bénéficier de la dévolution de leur patrimoine. Trois établissements ont alors fait ce choix et aujourd'hui quatre autres universités sont engagées dans cette démarche.

La dévolution du patrimoine a mis en évidence, pour ces trois premières universités, le caractère positif du bilan à plusieurs égards :

- la dévolution a permis une amélioration de la qualité du patrimoine des trois universités, elle a été un accélérateur des projets de rénovation du bâti (opérations de réhabilitation, de mise en sécurité et accessibilité,) rendus possibles grâce à un accompagnement financier spécifique (dotation récurrente de dévolution représentant un montant de 21,9 M€ par an et remplaçant les autres financements immobiliers CPER et sécurité).
- la dévolution a été porteuse de progrès dans de nombreux domaines de la gestion immobilière en permettant un meilleur portage politique (création de nouvelles instances de gouvernance portant sur l'immobilier), une gestion plus intégrée et la professionnalisation des équipes immobilières ainsi que la mise en place d'outils de gestion et de pilotage plus élaborés (programmation pluriannuelle immobilière).
- Et la maîtrise de la propriété du patrimoine par les universités a renforcé leur position en tant qu'acteur territorial auprès des collectivités partenaires.

C'est dans ce cadre qu'en effet la dévolution constitue une démarche complémentaire de la valorisation. ■

Info+

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid138002/guide-valorisation-immobiliere-vie-de-campus-et-territoire.html>

ARPEJ a 30 ans !

ARPEJ, Association des Résidences pour Etudiants et Jeunes, a été créée en 198, à l'initiative du Groupe Caisse des Dépôts et Consignation, pour gérer les résidences du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Nous publions le discours d'Anne Gobin, Directeur Général lors de la Soirée des 30 ans d'ARPEJ, jeudi 24 janvier 2019.



« Bonjour à toutes et à tous,

J'ai l'honneur et le plaisir d'être avec vous pour les 30 ans de notre belle association et je dois dire que j'ai toujours autant de plaisir à travailler avec vous tous : collaborateurs, bailleurs, collectivités, établissements d'enseignement supérieur et plus globalement tous les partenaires.

ARPEJ a beaucoup évolué, le Président a retracé l'histoire. Nous sommes passés de 50 résidences en 2014/2015 à 63 aujourd'hui et atteindrons 77 résidences en gestion en 2022, l'objectif étant la prise en gestion de 700 logements par an.

Force est de constater que notre croissance demeure soutenue : nous devons nous organiser, évoluer et continuer à nous professionnaliser : ceci est un challenge que relève l'Association chaque année grâce à vous tous. Nous oeuvrons en parallèle à la transformation digitale de nos méthodes et outils de travail en déployant l'automatisation des tâches et la dématérialisation.

2018 est l'année de l'élaboration du projet associatif

Forts de bases solides, de résultats plus que satisfaisants et d'un marché du logement des jeunes en plein essor, nous souhaitons réaffirmer les fondamentaux de l'Association : nous restons une association, le logement est au cœur de la qualité de vie et nous sommes un acteur de l'économie sociale et solidaire.

Bien au-delà du métier de gestionnaire, nous accompagnons le résident dans ses parcours personnel, professionnel et

résidentiel. Notre rôle est de créer du lien social et de favoriser la mixité sociale.

La relation de proximité et le lien de confiance tissés tant avec le locataire qu'avec les bailleurs constituent notre valeur ajoutée.

Enfin, la gestion de logement temporaire constitue le socle de notre objet social dans lequel la performance reste un enjeu constant.

Notre projet associatif se décompose en 3 axes stratégiques : Innover, diversifier, croître

- Innover : en matière de réponses aux besoins en logements des jeunes et d'adaptation aux attentes de la génération « digital natives » ;
- Diversifier : s'ouvrir à de nouveaux territoires en marché tendu, des études sont actuellement en cours ;
- Croître : contribuer au logement des jeunes, renforcer notre visibilité.

Je tiens à tous vous remercier de votre implication dans ARPEJ à quelque titre que ce soit et en profite pour vous présenter mes vœux professionnels et personnels.

Je conclurais mon propos par une citation de Didier COURT : « Je cultive l'esprit d'équipe car je sais que gagner durablement, c'est gagner au pluriel ».

Anne Gobin, Directeur Général
Soirée des 30 ans d'ARPEJ,
jeudi 24 janvier 2019





Les international erasmus games

En mai prochain, à Paris, vont se tenir pour la première fois en France les International Erasmus Games, organisés par l'association ESN Paris, en collaboration avec la ville de Paris. Cette cinquième édition des IEG devrait rassembler 350 jeunes autour du sport avec pour objectif la découverte de la Ville et de la culture française, mais aussi un rappel de l'importance de la pratique sportive pour la santé et le bien-être de tous.



**INTERNATIONAL
ERASMUS GAMES**

Les International Erasmus Games (IEG) sont un tournoi de sport rassemblant tous les pays membres de Erasmus Student Network, le réseau d'associations d'accueil des étudiants internationaux et de promotion de la mobilité internationale présent partout en Europe. Le temps d'un week-end, des étudiants en mobilité internationale participent à une compétition sportive, où ils représentent leur pays d'accueil. Lors de cette compétition, quatre sports

sont au programme : le football, le volleyball, le basketball et un sport choisi par la ville d'accueil.

Au delà de la compétition sportive, un programme d'activités est également proposé aux participants, pour faire découvrir la culture du pays, la ville d'accueil et créer de la cohésion entre tous les participants. Cette année, c'est à Paris que se tiendra la cinquième édition des IEG. Les éditions précédentes

ont eu lieu à Cracovie, Milan, Porto et Nis en Serbie.

Mais ces IEG ont été créés à l'origine dans le but de sensibiliser, à travers le sport, à l'importance de la santé et du bien-être, l'une des six "causes" que souhaite défendre le réseau ESN. L'objectif est aussi de montrer que l'on peut prendre soin de soi même quand on est en échange international loin de chez soi.

Un programme parisien en cours de préparation

Pendant la compétition parisienne, seront donc mis à l'honneur les trois sports communs aux autres éditions à savoir le football, le basket et le volley. La quatrième épreuve, dont le choix est laissé aux organisateurs, sera l'athlétisme avec des épreuves de 100m, 400m, saut en longueur et relais mixte. Et comme dans les grandes compétitions internationales, la pétanque sera présentée comme sport de démonstration et comme initiation à la pratique d'une discipline typiquement française.

Parallèlement à la compétition sportive, un forum des associations devrait voir le jour le samedi après-midi sur le lieu de la compétition, le Stade Suzanne Lenglen dans le XVI^e arrondissement. Ce forum sera organisé dans le cadre de la journée de l'Europe qui se déroulera sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris au mois de mai également. De nombreuses associations seront présentes, associations sportives d'Île-de-France, associations intervenant sur les thématiques de l'Europe, de la jeunesse, de la santé et du bien-être ou du développement durable. Ce forum sera ouvert à toutes les Parisiennes et Parisiens qui pourront s'informer des thématiques fortes et prioritaires d'ESN tout en profitant des finales des compétitions sportives qui auront lieu en même temps.

Enfin un village handisport sera mis en place afin de sensibiliser le public et les participants à la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap, au sein duquel différentes activités seront présentées. La thématique du handicap constitue une thématique importante pour ESN Paris, et en particulier les questions de l'inclusion sociale et de la mobilité pour tous. En 2017, lors du tour Erasmus organisé par ESN France, ESN Paris avait déjà profité de l'occasion pour organiser des activités autour de ces thématiques.

Concernant le programme d'activités de découverte culturelle, une cérémonie d'ouverture sera organisée, un dîner international proposé le premier soir, au cours duquel chaque équipe participante devra présenter des plats de son pays. Le second soir, l'équipe parisienne fera découvrir aux participants les spécialités culinaires françaises au cours d'une "French Night" qui se déroulera sur un bateau sur la Seine pour finir en clôture le dimanche par une visite de la ville.

Une réelle mobilisation de toutes les énergies

Depuis maintenant un an et demi, le comité d'organisation travaille sur la mise en place de cet événement qui est inédit pour une association comme ESN Paris. L'idée a germé puis fait son chemin à la suite de l'édition de Porto en 2017.

La première étape fût de composer le comité d'organisation et de répartir les rôles de chacun pour évaluer la faisabilité de l'initiative. L'équipe qui compose le comité d'organisation est d'abord une bande d'amis. Tous issus de l'association ESN Paris, ils se sont engagés en même temps et ont décidé ensemble de relever ce défi.

Une fois la décision prise, ESN Paris a déposé sa candidature auprès du comité IEG et d'ESN International pour l'édition de 2019. La candidature retenue en mai dernier, le plus dur était à venir, avec la mise sur pied d'un événement jamais vu en France depuis l'Assemblée Générale du réseau ESN International en 2008 à Besançon.

Pour cette édition parisienne et afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles près de 350 jeunes venus de toute l'Europe, les discussions ont démarré avec la Mairie pour le stade, avec les auberges de jeunesse pour le logement, les partenaires pour le soutien logistique et les associations pour la nourriture et le transport. Jusqu'ici, l'équipe tient bon et avance grâce au soutien de ses partenaires. Même si de nombreuses choses restent encore à voir, tout devrait être prêt en temps et en heure ! ■





La restauration du CROUS en Lorraine

L'une des principales missions du réseau des Crous reste la restauration. Cette mission se décline principalement à travers des repas servis à tous les étudiants dans les 650 points de restauration du réseau des Crous répartis sur le territoire. Plus de 63 millions de repas sont servis annuellement, mais cette activité subissait une baisse de la fréquentation depuis plusieurs années. Plusieurs mesures, inscrites dans le plan 2020, ont pour objectif de renouer avec le public, notamment grâce à l'augmentation du nombre de points de restauration, pour développer l'offre de proximité, à la diversification de l'offre pour répondre à tous les besoins des usagers des universités et enfin l'amélioration de la qualité... Tout ceci dans « un cadre de prix social maîtrisé et concurrentiel ». Faisons le point avec le Crous de Lorraine, particulièrement dynamique sur cette question.



Comme pour le réseau dans son ensemble depuis l'année 2017, le Crous de Lorraine voit son activité est en hausse de 5.8% en 2018, avec plus de 3 millions d'équivalents repas servis dont environ les deux tiers en restauration assise et un tiers en équivalents repas en restauration rapide. Un peu moins de 40% des étudiants se nourrissent en restauration rapide, proportion stable en rapport à 2017.

Ce regain de fréquentation est principalement dû à la réorganisation des lieux d'enseignement supérieur de Nancy avec l'ouverture du Campus du regroupement d'écoles Artem depuis janvier 2018 et au transfert des étudiants de Pharmacie et dentaire sur le pôle santé avec dans les deux cas une nouvelle offre de restauration. Il est par exemple intéressant de noter que le Crous accueille trois fois plus d'étudiants sur le pôle santé que

lorsque les étudiants étaient répartis en ville, permettant à ces derniers de profiter ainsi de cette offre sociale, mais aussi de la diversification avec le label « mon restau responsable », qui permet à 300 étudiants par jour (soit 20 à 25% de la clientèle) de s'adonner aux plaisirs de la cuisine végétarienne concoctée par Jean Kokinakis le chef de cuisine !

Les étudiants du site ARTEM profitent eux

des nouvelles installations de l'(S)pace, près de 1000 clients/jour fréquentant sa cafétéria et son étage, libre-service. Ils peuvent y travailler en groupe ou seuls, dans un espace connecté, s'y détendre dans un environnement confortable, lumineux et sonore, y pratiquer un sport soft avant d'y déguster des portions de pizzas faites « maison ».

Diversifier les offres et les concepts

La reconquête de cette clientèle mobile et évolutive que sont les étudiants passe aussi par le développement de nouvelles offres de restauration, comme des concepts de libre-service qui ont l'adhésion des étudiants dans deux restaurants - Montet et Brabois - avec en moyenne 20% d'augmentation par rapport au service traditionnel.

Autre nouveauté, Le CrousTruck' Pizza. Ce camion vient, en l'absence de points fixes, offrir une offre de restauration complémentaire (desserts par exemple), les mardis et jeudis midi sur le site éloigné de Sciences-Po, afin d'apporter à ses étudiants - une soixantaine en moyenne - une solution de restauration. Il continue ses tournées le soir au sein des résidences universitaires ses tournées du soir dans les résidences universitaires de Nancy et permet à entre 50 et 80 étudiants de déguster à prix réduits d'excelentes pizzas confectionnées en direct.

Ces développements structurels et organisationnels ne doivent pas non plus occulter l'effort mis en œuvre pour améliorer la qualité des repas servis et la recherche d'une offre qui correspond aux attentes des jeunes générations.

Développement et qualité

Ainsi, les responsables du Crous de Lorraine attribuent la hausse d'activité, dans une moindre mesure, au retour du fait maison, à une politique d'achat plus axée sur le durable et le local, et à l'introduction d'un plat végétarien quotidien (20% de prise par endroit) ainsi qu'à l'introduction du menu à points. La mise en œuvre de ces nouveautés, et la communication mise en œuvre, se traduisent par une



Nos Engagements

Nos équipes s'engagent quotidiennement, à cuisiner sur place des produits frais et à assurer un service de qualité.

Nous allons chercher le meilleur !

Des œufs, de la volaille et du porc Bleu-Blanc-Cœur

Nous vous proposons exclusivement des œufs durs, des cuisses de poulet, de la dinde et du porc issus de la filière **Bleu-Blanc-Cœur** qui privilégie une agriculture au service de la santé et de l'environnement.



Du lait Bio français

Dans nos cuisines, l'ensemble des plats à base de lait (entrées, plats et desserts) sont exclusivement préparés avec du lait Bio français.



Nous vous proposons de varier les plaisirs !

Une offre «Faits Maison»

Vous souhaitez vous faire plaisir avec de nouvelles saveurs ? Tous les jours nous vous proposons **des entrées, des plats et des desserts «Faits Maison»**.



Des plats 100% végétarien

Nos équipes vous proposent régulièrement **des plats 100% végétarien** qui fournissent tous les nutriments nécessaires pour être en bonne santé et vous permet de consommer différemment.







crous-lorraine.fr

stabilité positive sur la restauration assise étudiante alors qu'elle régressait ces dernières années.

Une politique de nouveautés culinaires porte aussi fruits, avec le lancement chaque mois d'une nouvelle recette : en décembre le « French Bage l » est entré directement dans le top4 des ventes de sandwiches froids, derrière les indétrônable fermier, bagnat et savoyard ; il en était de même avec le « suprême Tacos » en novembre et le « Jurassik Beef » en septembre. La nouveauté paie !

Enfin, le Crous s'est engagé dans la démarche « mon resto responsable » lors d'une cérémonie d'engagement, sous le

patronage de la fondation Nicolas Hulot pour la nature, en présence d'Audrey Pulvar et de Chantal Jouanneau, pour le restaurant du site médecine - avec la volonté de l'étendre ensuite à l'ensemble de ses structures.

« L'effort national consacré par le service public, pour que l'on puisse proposer une offre sociale de restauration à tous les étudiants, est un très très bon investissement de la Nation ! Cela représente un véritable accompagnement pour les jeunes. » rappelait Dominique Marchand, présidente du Cnous en 2018. ■

Bien-être étudiant : **entre maternage et accompagnement**

En avril 2017, dans la Revue de santé scolaire et universitaire, l'association Apsytude faisait paraître un article sur les trois domaines d'action principaux décelés par leur comité de réflexion après cinq ans d'échanges et d'observations. Des pistes de réflexion, et éléments de réponse, encore d'actualité deux ans plus tard.



Initié en 2012 par Apsytude, association de psychologues visant le bien-être des étudiants, un groupe de travail s'est réuni en région Rhône-Alpes à trois reprises avec pour objectif de réfléchir et croiser les regards et expériences. Rassemblant des étudiants, professionnels de santé et du service social, enseignants, directeurs de résidences, responsables d'associations ou de mutuelles et élus, il a ensuite donné lieu en 2013 à une journée d'étude sur le thème « Confiance en soi et réussite des étudiants ». Au fil des échanges, les participants du comité ont caractérisé trois problématiques centrales : l'autonomisation, la vulnérabilité et le projet de vie versus le projet professionnel. L'entrée dans la vie étudiante occasionne en effet une inévitable perte de repères des étudiants, particulièrement dans des contextes d'isolement et d'éloignement familial, couplée à de fréquentes difficultés financières.

Autonomisation, vulnérabilité, orientation

Concernant l'autonomisation, elle intervient dans tous les domaines, du logement aux démarches administratives, en passant par les arbitrages aussi bien amoureux que financiers. Un processus multi-terrains d'autant plus complexe à gérer qu'il entre systématiquement en tension avec la liste des acteurs auxquels les étudiants continuent à devoir rendre des comptes : parents, État, éventuels employeurs, instances universitaires, interlocuteurs administratifs – sans oublier les pairs ! Concrètement, deux facteurs influent fortement la prise (ou non) d'autonomie : l'origine géographique comme

sociale des étudiants et le facteur générationnel. En effet, si la distance géographique du lieu d'études avec le foyer parental, comme l'extraction d'un milieu plus ou moins favorisé – et donc facilitateur –, jouent à plein, certains observateurs ont pu relever chez l'actuelle jeune génération un environnement spécifique, qui vient biaiser les modalités de ce processus d'autonomisation : omniprésence d'Internet comme des nouvelles technologies, éventuel « problème sociétal d'assistanat des jeunes », manque de reconnaissance du stage dans le cadre des études, faible valorisation des filières professionnalisantes, etc.

La vulnérabilité, quant à elle, s'exprime suivant deux grands axes : l'un, ressenti, peut être qualifié de « sentiment de vulnérabilité », et vient contredire de manière frappante l'image d'Épinal de l'étudiant fêtarde et insouciant. De fait, du suicide au décrochage, en passant par les troubles du langage ou du comportement, un fort tabou persiste, qui comme tous les tabous camoufle mal la réalité ou l'ampleur du problème. L'autre, la précarité subie (et principalement financière), s'exprime plus facilement entre pairs, même si une naturelle estime de soi pousse bien souvent à atténuer dans le discours le degré de détresse matérielle dans lequel on se trouve. Or ces deux types de vulnérabilité (ressentie et vécue) se nourrissent l'un l'autre, formant un inextricable cercle vicieux. Ils se voient en outre renforcés par des facteurs tels la méconnaissance des services disponibles, d'éventuelles fragilités individuelles et pressions familiales, la fréquente inadéquation entre acquis universitaires et attentes du monde du

travail, et plus généralement par le ressenti d'une période sensible de transition liée à l'entrée dans la vie adulte et la construction de son propre avenir dans un contexte de crise économique durable.

Difficile, en effet, d'aborder la question du bien-être et de la confiance en soi des étudiants sans réaliser pleinement qu'à cette période de transition correspond la formation d'un projet de vie à part entière, qui nécessite une réflexion propre sur les modalités de l'orientation. Le comité constate que cette dernière intervient souvent trop tard dans le cursus scolaire, et s'impose paradoxalement dans l'urgence dès les premières années d'études, provoquant la multiplication des « erreurs d'aiguillage ». D'autant plus qu'un manque patent d'intérêt pour la sphère du développement personnel n'aide pas les acteurs supposés que sont les étudiants à « bien se connaître pour mieux s'orienter », et que de nombreuses croyances subsistent, qui renforcent l'idée erronée d'une trajectoire individuelle rigide, de choix faits « une fois pour toutes » – la réorientation étant souvent vécue à tort comme un échec. En matière d'orientation, les sources de conflits sont nombreuses, en premier lieu desquelles les décalages fréquents entre désir et réalité (ce qui me passionne dispose-t-il d'opportunités professionnelles?), désir et compétence (ce que je sais le mieux faire correspond-il à ce que je veux faire ? Ce que je ne sais pas encore faire ne peut-il pas être acquis ?), désir personnel et désir parental (particulièrement en cas de forte dépendance financière ou affective).



En partenariat avec
afpsu

Mars-Avril 2017
n°44
www.em-consulte.com/revue/ssu

La revue de Santé scolaire & universitaire

La revue professionnelle de référence de l'école à l'université

Actualités

Comment mieux prévenir les IST chez les jeunes





Pratique

Le numérique au service de la scolarisation des jeunes déficients visuels



DOSSIER

La vie étudiante

Des solutions et recommandations concrètes

Pour autant, sur les trois domaines identifiés, le comité ne s'est pas contenté d'établir un sombre diagnostic, mais propose aussi des solutions concrètes. Concernant l'autonomisation, dans la mesure où « *les connaissances et compétences à acquérir existent dans le milieu étudiant* », les participants insistent sur l'importance de créer des occasions d'interaction au sein des résidences universitaires, et de s'appuyer sur le tissu associa-

tif existant pour créer du lien. Il milite aussi pour une meilleure formation des personnels en contact direct avec les étudiants, pour repérer les profils à risque, et pour des actions qui vont au plus près des jeunes les plus désocialisés (comme dans le cas du programme Porte t'apporte par exemple). Pour autant, comme souvent, c'est au niveau de l'information des étudiants sur les dispositifs proposés que le bât blesse, ce qui nécessite de pouvoir innover en la matière.

En matière de lutte contre la vulné-

rabilité, en plus de réclamer logiquement plus de moyens pour réduire la précarité, les acteurs appellent de leurs vœux une meilleure intégration des difficultés de chacun dans les parcours d'études, la valorisation des compétences acquises dans la sphère professionnelle comme non-professionnelle, l'augmentation des contacts en cours d'études avec le monde du travail, l'accompagnement renforcé des étudiants dans la construction de leur projet professionnel, mais surtout une généralisation de l'écoute des étudiants en tant que premiers concernés, à l'occasion d'un savant « *dosage entre maternage et accompagnement* ».

Sur l'orientation, enfin, le comité souhaite agir aussi bien pour favoriser l'information « brute » (rôle des CIO) que pour échanger (entre pairs comme avec des référents) afin de dissiper les croyances erronées. Pour ses participants, « *l'orientation se construit dans le temps, en même temps que se construit la personne* », et d'éventuelles erreurs d'itinéraires constituent finalement le lot de tout processus d'épanouissement, qu'il s'agit de diagnostiquer aussi tôt que possible pour favoriser le bien-être présent comme futur des jeunes. Pour aller dans ce sens, il s'agit de multiplier les temps de réflexion sur l'orientation tout au long du cursus scolaire, d'encourager les initiatives favorables au développement personnel, de rassurer les parents, mais aussi, au niveau universitaire, de décroïsonner les filières et multiplier les doubles cursus comme les stages dans les premières années d'études. Enfin, là encore, mettre en place des temps d'échange entre pairs, comme des « rendez-vous » annuels avec des professionnels. ■

Nouveau locaux pour le **Centre de Soins Universitaire de Montpellier**

Depuis la rentrée de Septembre, le Centre de Soins Universitaire de Montpellier (CSU) se situe désormais directement dans les locaux de la Communauté d'Universités et Établissements adaptés aux besoins des étudiants. Ceci afin d'offrir une meilleure prise en charge et un parcours de santé.

Créé en Septembre 2016 par la ComUE de Montpellier, le Centre de Soins Universitaire de Montpellier (CSU) est un service inter-établissements qui permet une meilleure prise en charge et un parcours de santé adapté aux besoins des étudiants de l'Académie de Montpellier.

Initialement hébergé dans les locaux de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM), le Centre de Soins Universitaire de Montpellier s'agrandit et se modernise en s'installant dans des locaux dédiés, plus proches du centre-ville et de l'ensemble des campus de Montpellier et mieux desservis par les transports en commun avec l'arrêt du Tram à proximité.

La population étudiante est exposée à des risques et des pathologies spécifiques liées à leur âge et à leurs activités (comportements à risques, addictions, alcoolisme festif). Or elle ne profite pas assez des dispositifs d'accès aux soins développés pour l'ensemble de la population (absence de suivi par un médecin référent, méconnaissance des possibilités et des droits offerts). Les grandes villes universitaires, aidées par des dispositifs réglementaires, doivent mettre en place des centres de soins universitaires afin de passer de 24 CSU aujourd'hui à 34 à la fin de l'année 2019.

Basé sur un modèle économique unique en France, le Centre de Soins Universitaire de Montpellier ne demande aucune contribution aux établissements d'enseignement supérieur de Montpellier, grâce aux revenus de son activité (remboursement de l'activité médicale par les CPAM

et mutuelles).

Plus de 70 000 étudiants se forment dans les universités et grandes écoles de l'Académie de Montpellier et 12% des étudiants interrogés indiquent renoncer aux soins pour des raisons financières.

Le Centre de Soins Universitaire permet désormais à tous ces étudiants de bénéficier d'une prise en charge à 100% sans aucune avance de frais sur simple présentation de la carte étudiante, de la carte vitale et de l'attestation de mutuelle complémentaire, mais aussi de consulter directement en médecine générale, gynécologie (IVG médicamenteuse), soutien psychologique...

Les étudiants pourront être accompagnés par un médecin conseil, dont le rôle est de répondre à leurs demandes, des étudiants, de les orienter vers les structures les mieux adaptées à leur situation, de travailler en lien étroit avec les assistantes sociales en particulier pour le suivi du parcours de santé et ainsi avoir accès à un parcours de soins adapté à leurs besoins particuliers

Depuis son ouverture en 2016, 1079 étudiants des établissements d'enseignement supérieur de Montpellier ont bénéficié des services du Centre de soins universitaire. ■

Info+ Centre de Soins Universitaire de Montpellier (CSU)
www.csu-montpellier.fr



Inauguration de l'AGORAé de Troyes

L'inauguration de l'épicerie s'est déroulée le mardi 11 décembre 2019, en présence de Monsieur Marc SEBEYRAN Vice-Président de Troyes Champagne Métropole chargé du Patrimoine, du Tourisme, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Vie Etudiante et Premier Adjoint au Maire de Troyes, de Monsieur Jean-Baptiste BACLET, Président de la Fédération des Etudiants Troyens (la FET-Campus 3), et de Madame Orlane FRANÇOIS, Présidente de la FAGE.



Les étudiants troyens vont pouvoir bénéficier d'un véritable lieu de vie et de solidarité ! La Fédération des Etudiants Troyens – Campus 3, accompagnée par la FAGE et la Métropole de Troyes Champagne, a inauguré sa première AGORAé sur son territoire.

La concrétisation d'un projet ambitieux

Portée depuis 2016 par les bénévoles de la fédération des étudiants de Troyes, l'AGORAé est la concrétisation d'un projet au service des étudiants. Véritable lieu d'entraide et de vie, elle constitue un nouveau lieu d'échanges pour les étudiants, en dehors des structures habituelles de l'Université. Dans un local de 120 m² en plein centre de la ville, une équipe d'une dizaine de bénévoles accueille les premiers bénéficiaires depuis le 8 octobre 2018, date de la première ouverture de l'AGORAé. Deux volontaires en mission de Service Civique sont également chargés de faire vivre cet espace et viennent quotidiennement en soutien des bénévoles.

Un lieu d'entraide et de solidarité pour les étudiants

La partie épicerie est accessible aux étudiants sur critères sociaux, en fonction du revenu disponible après avoir payé ses charges fixes (loyer, charges, transport...). Avec l'aide d'une assistante sociale du CROUS, l'étude des dossiers permet

de définir un montant à dépenser dans l'AGORAé.

L'épicerie sociale n'est que l'une des composantes de l'AGORAé. D'autres espaces structurent ce projet qui se veut porteur d'un vrai objectif social. C'est aussi un lieu de conseil et d'orientation pour les étudiants en situation de précarité. Ils peuvent venir se renseigner et s'informer sur leurs droits, sur les aides dont ils peuvent bénéficier. Les bénévoles et volontaires en mission de service civique de l'AGORAé jouent alors un rôle dans l'amélioration du quotidien des étudiants !

« Cet espace de vie va permettre aux étudiants de s'émanciper socialement, en n'ayant plus à se battre pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Il va permettre aux étudiants de dégager plus de temps pour leurs études, le sport ou encore la culture. Ils pourront aussi s'engager au sein d'un projet qui favorise le lien social, favorise l'ouverture et favorise la solidarité. »

Jean-Baptiste BACLET,
président de la FET – Campus 3



Un véritable lieu de vie ouvert à tous !

Au-delà des bénéficiaires de l'épicerie, le projet veut rassembler tous les étudiants, autour d'une ambiance conviviale et tendue. Une AGORAé, c'est aussi des lieux de vie ouverts à tous. Tous les étudiants troyens vont pouvoir bénéficier d'un espace chaleureux et confortable. Entre coin cuisine, canapés confortables et bibliothèque participative, les bénévoles et volontaires ont su créer LE lieu où les étudiants pourront se retrouver, échanger et se détendre. Ce sont maintenant 17 AGORAé qui contribuent à améliorer le quotidien des étudiants partout en France. ■

Info+ AGORAé de la Fédération des Étudiants Troyens – Campus 3 : 1 rue de Jargon-dis à Troyes !



Deux questions à Guillaume ALIZARD - Adjoint à la Directrice Générale Adjointe Enseignement Supérieur, Recherche, Vie Etudiante et Maison du Patrimoine à Troyes Champagne Métropole.

Comment la collectivité intervient auprès des étudiants ?

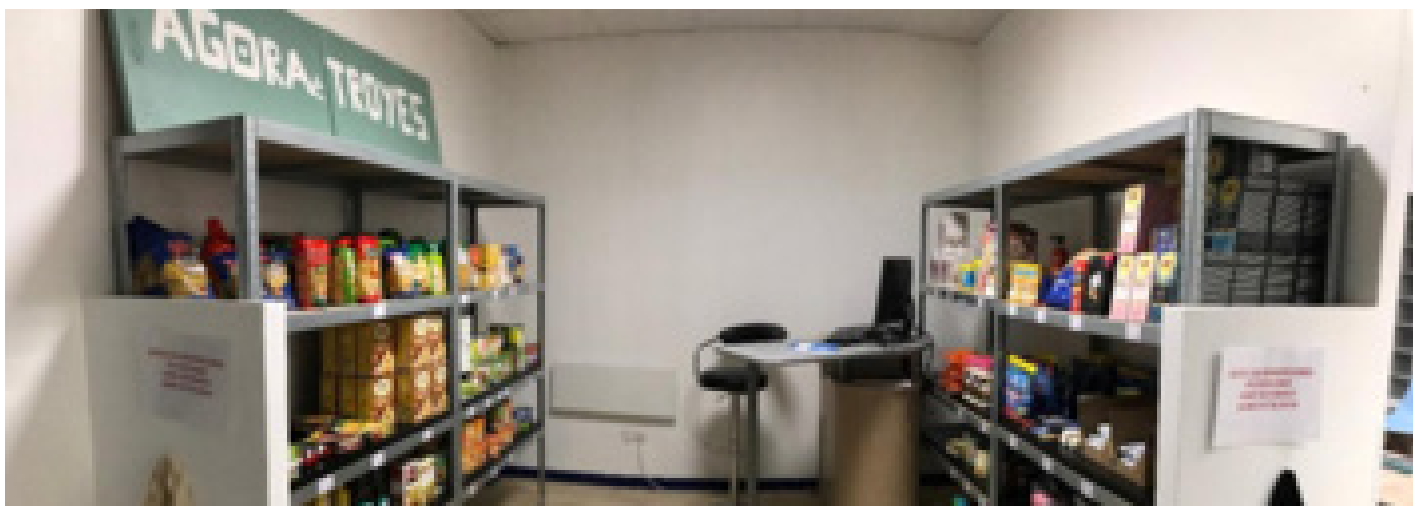
Depuis de nombreuses années, l'agglomération s'engage pour améliorer le quotidien et l'accueil des étudiants sur le territoire par différents services et événements proposés par son service Vie Etudiante, à la Maison des Etudiants (MDE), en centre-ville de Troyes, au cœur du Campus des Comtes de Champagne : événement d'accueil des étudiants avec les Clés de Troyes, Forum Avenir Etudiant, Journées des Initiatives Etudiantes ; divers services pour le logement étudiant, Guichet Unique Etudiant en septembre, partenariat avec la CAF de l'Aube, soirées jeux et cinéma pour les étudiants à la MDE, séances de gravage de vélos BICY-CODE® à la MDE, etc. Dans cette logique, elle souhaitait accompagner ce projet structurant, porté par des étudiant(e)s dans le cadre des actions de la Fédération des Etudiants Troyens (la FET).

Comment avez vous participé à ce projet ?

Troyes Champagne Métropole (TCM) soutient le projet AGORAé Troyes depuis ses débuts non seulement financièrement mais également par des conseils et en accompagnant les équipes étudiantes qui ont travaillé sur l'élaboration de celui-ci. L'agglomération a donc soutenu le projet financièrement puisqu'une subvention de 8 500 €uros a été versée en 2018, fléchée pour les frais liés au loyer, pour les coûts de communication dans le cadre du lancement du projet ainsi que pour compléter l'achat de marchandises et matières premières qui ne peuvent être récupérées gratuitement auprès des partenaires.

« Cette précarité a un effet dévastateur sur la jeunesse. Elle affecte sa capacité à poursuivre sereinement son parcours de formation et d'émancipation et in fine de trouver sa place dans la société. Quand on sait qu'une étudiante sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, on comprend que cela entrave directement la réussite dans l'enseignement supérieur. »

Orlane FRANÇOIS,
présidente de la FAGE



« L'étudiant au cœur de nos préoccupations »

La Fondation SMERRA – Initiatives Étudiantes a fait le choix de l'Académie de Besançon pour lancer ses premiers Rendez-Vous de la Vie Étudiante. Lancés par cette Fondation, les Rendez-Vous de la Vie Étudiante sont des événements qui se déroulent sur plusieurs mois et sont pensés pour accompagner les étudiants dans la co-construction avec les collectivités locales, régionales et nationales, de projets concrets favorisant l'amélioration de leurs conditions de vie et d'étude, dans un périmètre local (ville, département, académie, région).



La Première édition s'est déroulée à Besançon et a débuté par le RVE Lab' le jeudi 29 novembre 2018 à la Maison de l'Étudiant de l'Université de Franche-Comté, pour s'achever par la présentation des solutions et du projet émanant des étudiants le jeudi 21 mars 2019 à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon (ISBA).

Ont été conviés à participer à cette première édition dédiée au territoire bison-tin une centaine de responsables d'établissements d'Enseignement supérieur, Dominique Froment, la directrice du CROUS de Besançon, les recteurs des académies de Dijon et Besançon, ainsi que les responsables des collectivités locales et territoriales.

Convaincue de la force et de la capacité des étudiants à initier et mettre en place des solutions innovantes, au plus proche de leurs besoins, la Fondation SMERRA a souhaité leur donner les moyens de s'impliquer dans la mise en œuvre de projets construits avec les collectivités locales et régionales (établissements, universités, COMUE, CROUS, rectorat, villes, etc.) améliorant leurs conditions de vie et d'études.

Le premier temps des Rendez-Vous de la Vie Étudiante, baptisé « RVE Lab' », est ainsi dédié aux étudiants. Ils étaient invi-

tés à s'exprimer sur des thématiques qui touchent leurs usages de l'enseignement supérieur et à réfléchir aux solutions d'amélioration concrètes à mettre en œuvre.

Lors de ce « RVE Lab' », qui s'était tenu tout une après-midi à la Maison de l'Étudiant de l'Université, 20 étudiants volontaires bison-tins tous établissements confondus se sont réunis afin de s'exprimer sur les thématiques telles que le bien-être ou l'accueil des premières années dans l'Enseignement Supérieur.

Une phase de restitution a ensuite permis de dégager 5 axes concrets pour la construction d'un projet d'amélioration de la vie étudiante. Parmi les axes retenus par les étudiants, la volonté d'améliorer les échanges et les rencontres étudiantes inter-établissements, les jeunes ayant souligné que la vie étudiante se limitait souvent à la vie dans son établissement. Pour ce faire, a été proposée la création d'un espace local facilitant le partage et la conception de projets pour tous les étudiants, quel que soit leur établissement, ou l'amélioration de l'information inter-établissement sur les projets portés par les étudiants et leurs associations avec la constitution d'une plateforme d'échanges, ou encore la création d'un forum de rentrée ouvert à tous.

La question de la santé des étudiants est un autre sujet qui a retenu l'attention des participants, et ces derniers ont exprimé le souhait de voir la mise en place d'acti-

vités mensuelles propres à améliorer la santé des étudiants, comme des ateliers de yoga pour combattre le stress, ou de pouvoir bénéficier de cours de cuisine pour lutter contre la « malbouffe » tout en préservant son porte-monnaie...

Dans un second temps et suite à une phase de construction du projet reprenant les différentes idées mais aussi en concertation avec les différents partenaires, les Rendez-Vous de la Vie Étudiante réuniront les acteurs et décideurs locaux pour une présentation des solutions retenues à l'occasion d'un événement qui se déroulera le jeudi 21 mars 2019 dans les locaux de l'ISBA Besançon.

La Fondation SMERRA les compilera au sein d'un projet et invitera les collectivités à contribuer à la réussite de l'initiative, en participant activement aux réalisations. Le pilotage du projet ainsi élaboré sera confié à des représentants étudiants retenus parmi les participants au RVE Lab'. ■

Accompagner les innovations.

La Fondation SMERRA se donne pour ambition d'accompagner les projets qui ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie des étudiants par un appel à projets permanent, et par le concours l'Agitateur.

contact@fondationsmerra.org
fondationsmerra.org

En bref...

■ **La FAGE obtient aujourd'hui 5 sièges sur 8 au conseil d'administration du CNOUS et réaffirme donc sa place de première organisation étudiante obtenue en 2017.** « Avec 85 voix sur 165 votants soit 51,5%, le projet de la FAGE continue de convaincre et de faire ses preuves sur le terrain. » précise la FAGE sur son site internet.

■ **13 février 2019. L'Université Côte d'Azur et l'Afev inaugurent Med'In.** « Véritable incubateur de projets, qui vise notamment à favoriser l'engagement des étudiants pour lutter contre les inégalités éducatives en contribuant à l'ouverture de l'Université sur son territoire » (AFEV)



Ce tiers-lieu dédié à la jeunesse, nommé Med'In, accueillera un espace d'innovation sociale au service des parcours de réussite, une plateforme favorisant l'orientation, la formation et l'insertion et un Civic Center, pour initier des actions citoyennes. Ce projet de lieu innovant est soutenu par le Conseil Régional, la métropole de Nice, la CDC, l'Université Côte d'Azur (UCA) et des fondations pour l'aménagement du lieu, l'Afev s'oc-

cupant de la recherche de financement pour développer les actions. Situés sur le campus Saint-Jean d'Angely dans un espace dédié au sein de l'actuel restaurant universitaire, 175m2 sont mis à disposition de l'Afev pour la mise en œuvre du projet et 500m2 ont été réaménagés par l'Université Côte d'Azur et le Crous en espace partagé ouvert aux étudiants.

*Med'In - Campus Saint Jean d'Angely,
24 avenue des diables bleus, 06300
Nice*

■ **La quatrième édition des Rendez-vous du logement étudiant aura lieu le mardi 19 novembre 2019 à l'Université Paris-Dauphine.**

■ **Une nouvelle publication Points Fnau n°9. Etudiants et universités : acteurs de la ville. décembre 2018.**

La population étudiante est constituée de profils bien plus variés qu'auparavant. L'évolution des formations implique une plus grande mobilité entre les établissements français et internationaux, entre les semestres, les années et la possibilité de se former tout au long de la vie. Cette population habite le territoire, souvent au rythme de la saison universitaire, elle s'y déplace, y consomme et quelquefois y travaille. Elle recherche également des services spécifiques comme l'accès à des espaces de travail ou encore à des loisirs adaptés à des budgets réduits. L'empreinte territoriale du monde de



l'enseignement supérieur est parfois très visible, les campus ayant une emprise foncière majeure dans les villes et représentant souvent les moteurs de projets urbains. À travers cette publication, il s'agit de comprendre quel rôle joue l'enseignement supérieur, à travers ses étudiants, ses personnels et ses campus, dans la ville et sur les projets de territoire, mais également de percevoir la façon dont les territoires répondent à cet enjeu et se saisissent des opportunités qu'il représente.

Contact : chaloin@fnau.org